



L'Hôpital Vétérinaire Prévost fait peau neuve!

Comme nombre de nos clients ont pu le constater, notre hôpital subit des transformations majeures depuis décembre dernier. Après 15 ans, il était temps de redécorer aux goûts du jour et d'agrandir. Heureusement, les travaux tirent à leur fin au grand plaisir des employées de l'hôpital, de nos patients et de leurs propriétaires!

Voici un résumé des améliorations et des ajouts faits à l'hôpital :

1-Nous sommes fiers de vous présenter notre toute nouvelle boutique vétérinaire, qui occupe la section de la bâtisse anciennement utilisée par nos anciens locataires. Vous y trouverez tout ce qu'il faut pour vos compagnons, avec une grande variété de nourritures vétérinaires, d'accessoires spécialisés, de jouets, d'articles de soin et de gâteries. Les techniciennes que vous connaissez bien seront en mesure de bien vous conseiller... le tout dans une atmosphère très zen et aérée.

2-La superficie de la salle d'attente a été agrandie par le déplacement de la réception dans le hall principal de la bâtisse. Plus d'embouteillages et de chicane entre animaux au comptoir de réception : tout l'espace nécessaire est maintenant disponible, avec ambiance sonore et olfactive relaxantes. Il vous sera même possible de magasiner dans la boutique en attendant votre rendez-vous. L'ajout d'une salle supplémentaire permet aussi de mieux servir notre clientèle grandissante. La nouvelle réception comprend un grand comptoir sur lequel plusieurs clients peuvent être servis en même temps dans le plus grand confort.

3-Toute la zone de travail non accessible au public a été réaménagée, avec l'ajout d'une salle pré-opératoire, d'une salle polyvalente, d'un nouveau chenil, d'une nouvelle chatterie et d'une nouvelle salle pour contagieux. Ces changements permettent maintenant de bien séparer la zone de traitements (où les animaux de passage ou hospitalisés sont traités) de la zone de chirurgie qui fonctionne maintenant indépendamment. Des bureaux et une salle d'employées ont été rajoutés afin d'avoir un milieu de travail plus agréable pour les techniciennes et les vétérinaires.

4-Une partie des revêtements extérieurs ont été remplacés en façade pour rafraîchir le look de la bâtisse et un vestibule extérieur a été bâti à l'entrée principale afin de prévenir l'entrée d'air froid en hiver.

Voilà ce que vous pourrez constater en venant nous visiter dès le mois de juin!

Nous annoncerons bientôt des portes ouvertes pour la fin de l'été... Ce sera donc l'occasion rêvée pour nos clients et leurs animaux de connaître le fonctionnement d'un hôpital vétérinaire.

À bientôt et merci de votre patience lors des travaux!

D' Simon Lachance, mv

Not'journal - Benoit Guérin

Organismes sans but lucratif et lobbyisme

Il est rare que je vous convie à signer une pétition mais après avoir pris connaissance du **Projet de Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme**, je dois vous inciter à le faire pour que les organismes sans but lucratif soient exemptés de s'inscrire comme lobbyistes.

Tous les organismes sans but lucratif et les membres de leur conseil d'administration devront s'enregistrer comme lobbyistes et faire des rapports trimestriels sur leurs activités, etc. Tous ceux qui veulent des changements dans notre société et qui donnent de leur temps gratuitement se verront mettre des bâtons dans les roues alors que leurs moyens et leurs ressources sont limités. Certains qui travaillent à l'amélioration des conditions de vie des aînés ou d'autres clientèles vulnérables verront la paperasse, les frais et les démarches augmenter.

De plus, beaucoup de gens de bonne volonté risquent de se voir enquêté pour ne pas avoir compris ou connu cette loi et devoir en bout de ligne payer des amendes alors que leur objectif est l'amélioration de notre société. Je vous invite donc à signer cette pétition sur le site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5353/index.html> dont le texte suit ci-dessous :

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement planifie de modifier la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, notamment pour qu'elle s'applique à tous les organismes sans but lucratif (OSBL) et aux appels au public;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit de modifications majeures qui

limiteraient l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté, brimant les droits d'association et d'expression, ainsi que la défense de la population et des biens collectifs;

CONSIDÉRANT QUE l'assimilation de tous les OSBL à des lobbyistes serait préjudiciable à des milliers d'organisations issues de la population (associations, groupes, clubs, coalitions, regroupements, etc.) en compromettant leurs actions et leurs pratiques citoyennes, de même que leurs relations avec la population et l'État;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications sont demandées par des lobbyistes se plaignant de devoir s'inscrire et que les pratiques de transparence des OSBL ne sont pas en cause;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications ont été très majoritairement rejetées dans les interventions devant la Commission des finances publiques (2008) et la Commission des institutions (2013) et que 680 organisations ont réitéré cette opposition dans une lettre déposée le 16 mars 2015;

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- de ne pas assimiler tous les organismes sans but lucratif à des lobbyistes, ni de considérer l'appel au public comme une activité de lobbyisme;
- que la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme s'applique seulement aux interventions ayant des buts lucratifs;
- que l'Assemblée nationale mette en place une consultation générale si un projet de loi est déposé.

Merci à tous.



ERRATUM

Sous la photo de la page une du numéro de mai dernier, des erreurs se sont glissées dans le nom de certaines personnes, voici ce que nous aurions dû lire : Les employés du Marché Piché Bonichoix vous saluent : *Patrick Petelle, Josianne Gagnon, Daniëlle Dubé, Alain Lecombe, Claude Thibault, Joël Lavallée, Bruno Berthiaume, Virginie Delattre, Rose Godin, Johanne Thibault, Richard Piché, Antoinette Pastore et tous les autres qui n'ont pu être sur la photo.*

Journal citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

Mission :
Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :
Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :
Benoît Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :
Benoît Guérin, président, Yvan Gladu, Gilbert Tousignant, Rodolphe Girard, Odette Morin, Georges Carlevaris, Isabelle Neveu, Jean-Guy Joubert, Yvon Blondin, Valérie Lépine, Lyne Gariépy, Luc Brousseau, Danielle Larocque, Jasmine Valiquette, Louise Guertin, Gisèle Bart, Sylvie D. Daigneault et Alexandra Girard

Révision des textes :
Benoît Guérin, Gleason Thériège, Audrey Tawel, Thibert, Yvan Gladu, Valérie Lépine et Isabelle Neveu.

Journaliste :
Valérie Lépine : vlepine@journaldescitoyens.ca
Audrey Tawel : audreyyt@journaldescitoyens.ca
Isabelle Neveu : isa.neveu@journaldescitoyens.ca
Forum : vieprevost.blogspot.com
clubdelecturesall.blogspot.ca

Facebook : Club Ado média

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca

Représentante publicitaire :
Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lispinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage certifié : 10500 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :



« Ce qui, probablement, fausse tout dans la vie c'est qu'on est convaincu qu'on dit la vérité parce qu'on dit ce qu'on pense » Sacha Guitry

788, rue Shaw,
Prévost



Tél : 450-224-2507

maisonentraideprevost@videotron.ca

Bonne boîte, bonne bouffe

Nous sommes heureux de constater que ce projet plaît aux prévostois et qu'il répond à un véritable besoin. Après seulement un mois d'existence, plus de 55 familles y ont adhéré. Vous désirez vous joindre au groupe ou obtenir des informations additionnelles, communiquez avec Michèle Desjardins au 450 224-2507.

Dons

Rappelez-vous que nous avons besoin en tout temps, de vêtements, jouets, articles ménagers, meubles, etc., en bon état et réutilisables. Merci également de respecter nos heures de dépôt.

Guignolée 2015

Au retour de vacances, nous commencerons déjà à vous parler de la guignolée qui aura lieu le 5 décembre... mais d'ici là...

Horaire estival

Le comptoir familial sera fermé le samedi matin, du 27 juin au 5 septembre inclus.

Nous serons également fermés pour vacances estivales du 20 juillet au 2 août inclus.

Bon été et bonnes vacances à tous.

Heures d'ouverture

voir texte ci-haut pour l'horaire estival

Bureau, services, comptoir familial et friperie
Lundi : 13 h à 15 h 45 - mardi au vendredi : 9 h à 11 h 45 et 13 h à 15 h 45 - samedi matin : 9 h à 11 h 45 (comptoir familial seulement).

Heures de dépôt pour meubles et accessoires (entrepôt)

Lundi : 9 h à 15 h - mardi au vendredi : 9 h à 18 h - samedi matin : 9 h à 16 h - Dimanche : AUCUN DÉPOT.

Dépôt de vêtements
En tout temps, dans les deux contenants bleus extérieurs.

Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

www.maisonentraideprevost.org

Tu as entre 11 et 16 ans et tu aimerais vivre une nouvelle expérience cet été?

Tu aimerais rencontrer un chef amérindien, apprendre à confectionner une mouche à pêche, t'immerger dans l'univers d'un artiste, être cavalier d'un jour ou discuter avec le réalisateur d'un film? Le *Journal des citoyens* de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs t'offre la chance de vivre ces expériences afin de les partager à ta communauté.

REJOINS

Audrey Tawel-Thibert : 450-560-1699
audreytt@journaldescitoyens.ca
ou Isabelle Neveu : 450-848-3337
isa.neveu@journaldescitoyens.ca
ou écris-nous :
clubadomedia@journaldescitoyens.ca



En t'inscrivant au Club Ado Média, il te sera possible de participer à plusieurs aspects de la production d'un journal, tels que le journalisme, la photographie et la bande dessinée. Le fruit de tes efforts sera publié dans un cahier spécial en août prochain. Viens te joindre à notre équipe dynamique qui se renouvelle chaque été depuis 2005 et qui, bien sûr, sera ouverte aux idées de ton cru.